



Point 9.2.7 de l'ordre du jour : Coopération régionale et réduction des émissions de GES dans le secteur énergétique

Objet du document

1. Informer la 20^e Conférence du PROE des diverses initiatives sur la réduction des émissions de GES dans le secteur énergétique auxquelles participe le Secrétariat.

Historique

2. Le programme du Secrétariat sur le changement climatique a entamé la troisième année de mise en œuvre du Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP). La 19^e Conférence du PROE a décidé d'intégrer le rendement énergétique dans les activités menées par le Secrétariat pour réduire les émissions de GES. Le PIGGAREP, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mis en œuvre par le PNUD, est actuellement le plus grand projet de réduction des émissions de GES dépendant d'une organisation du CORP. Le Secrétariat a donc joué un rôle moteur en matière d'énergies renouvelables et de réduction des émissions de GES au sein du groupe de travail sur l'énergie du CORP.

3. La majorité des projets sur les énergies renouvelables et le rendement énergétique aux niveaux régional et national sont financés dans le cadre du changement climatique et de la réduction des émissions de GES mais exécutés dans la perspective de la protection de l'environnement, du développement socioéconomique et du développement durable.

Principaux acteurs en matière de réduction des émissions de GES dans les pays insulaires océaniques et collaborations avec le PROE

4. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Union européenne continuent d'être les principales sources de financement de la réduction des émissions de GES dans les pays insulaires océaniques. Le Tableau 1 ci-dessous répertorie les projets financés par le FEM dans les pays insulaires océaniques.

Le FEM

Tableau 1 : Projets d'atténuation du changement climatique financés par le FEM dans les pays insulaires océaniques.

Nom du projet	Pays insulaires océaniques participants	Contribution du FEM (M \$US)	État d'avancement
Réseaux électriques hybrides utilisant des énergies renouvelables	Fidji	0,754	Achevé
Programme océanique sur l'énergie renouvelable (PIREP),	Îles Cook, Fidji, EFM, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos, PNG, Îles Marshall, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu (et les Tokélaou par le PNUD)	0,7	Achevé
Projet d'éclairage solaire	PNG	0,992	En cours d'exécution
Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables (PIGGAREP)	Îles Cook, Fidji, Kiribati, Nauru, Nioué, PNG, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu	5,225	En cours d'exécution
Financement durable de l'énergie	Fidji, PNG, Îles Marshall, Îles Salomon, Vanuatu	9,48	En cours d'exécution
Développement économique durable grâce aux applications à base d'énergies renouvelables (SEDREA)	Palaos	1,1	En cours d'exécution dans le cadre de l'Alliance FEM-Pacifique
Action pour le développement des énergies renouvelables aux Îles Marshall (ADMIRE)	Îles Marshall	1,1	En cours d'exécution dans le cadre de l'Alliance FEM-Pacifique
Promotion du rendement énergétique dans le Pacifique	Tonga, Samoa, Vanuatu, Îles Cook	6	En cours d'élaboration dans le cadre de l'Alliance FEM-Pacifique.
Énergies renouvelables régionales	PNG, Îles Salomon, Vanuatu, Fidji, Kiribati	5	En cours d'élaboration dans le cadre de l'Alliance FEM-Pacifique.
Accélération de l'utilisation des technologies d'exploitation des énergies renouvelables	Nauru, Nioué et Tuvalu	1,5	En cours d'élaboration dans le cadre de l'Alliance FEM-Pacifique.
Total relevant de l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir viable		14,7	
Total général		31,851	

5. Le Secrétariat, par le biais du Conseiller chargé de l'assistance du FEM, continue d'aider les pays insulaires océaniques à évaluer le mieux possible les ressources de l'Alliance FEM-Pacifique et de les conseiller sur les meilleurs moyens de tirer parti des futures reconstitutions des ressources du FEM (voir point de l'ordre du jour 8.2.4).

L'Union européenne

6. Le forum inaugural « Troika » entre l'UE et les îles du Pacifique de septembre 2008 a diffusé un communiqué accueillant favorablement le fait que l'assistance au développement mise à disposition par l'UE dans le cadre du 10^e Fonds européen de développement (FED) correspond aux priorités nationales et régionales du Pacifique, au Plan Pacifique ainsi qu'à la stratégie de l'UE pour le Pacifique, dont l'approche « bleu-vert » axée sur les énergies renouvelables et le rendement énergétique. Par ailleurs, une déclaration sur le changement climatique adoptée en 2008 par les États du Forum des îles du Pacifique et l'UE, dans le cadre de l'Alliance mondiale contre le changement climatique, est convenue de fournir une assistance technique et financière aux États ACP du Pacifique pour mettre en place et poursuivre des projets appropriés sur les énergies renouvelables et le rendement énergétique afin de réduire les émissions de GES. L'UE a indiqué qu'une enveloppe de 8 millions d'euros pourrait être mise à la disposition du Pacifique pour des projets relevant de l'Alliance mondiale contre le changement climatique d'ici septembre 2009 et qu'elle comprendrait des crédits destinés aux activités sur le rendement énergétique et les énergies renouvelables visant la réduction des émissions de GES.

7. Un projet régional de 9 millions d'euros, couvrant notamment la coordination et la gestion du secteur énergétique régional et la réduction des émissions de GES, a fait l'objet d'une proposition conjointe de la SOPAC et du PROE dans le cadre du programme indicatif régional du 10^e FED. Le Secrétariat collaborera avec les membres du groupe de travail du CORP sur l'énergie à la préparation de propositions devant être soumises dans le cadre de l'Alliance.

8. L'UE a financé le programme sur les énergies renouvelables de cinq États ACP du Pacifique (EFM, Îles Marshall, Nauru, Nioué et Palaos) dans le cadre du neuvième FED. Par ailleurs, environ 23,89 millions d'euros ont été préaffectés dans le cadre du 10^e FED à des projets énergétiques nationaux devant être menés dans sept pays insulaires océaniques : EFM, Îles Marshall, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos et Tonga.

9. Le Secrétariat continue de compléter les efforts menés dans le cadre du Programme sur les énergies renouvelables à Nauru et Nioué. Une étude de faisabilité sur l'énergie éolienne a été entamée en juin 2009 pour Nauru et un atelier conjoint a été organisé à Nioué en juillet 2009 sur les systèmes solaires connectés au réseau. Le Secrétariat a obtenu des fonds de donateurs autres que le FEM en vue de la participation des EFM, des Îles Marshall et des Palaos à des activités de réduction des émissions de GES.

10. L'UE finance également un projet de renforcement des capacités relatives aux accords multilatéraux sur l'environnement dans les États ACP dans le cadre duquel les activités sur la CCNUCC se concentrent sur le mécanisme pour un développement propre (MDP). Un atelier régional de renforcement des capacités PNUD/RISO/PROE a été organisé en mai 2009 et un plan de travail trisannuel a été élaboré avec les pays insulaires océaniques. Ces activités de renforcement des capacités complètent celles menées par la BAsD au Samoa sur le MDP dans le cadre de son projet d'expansion du secteur de la production d'électricité.

Divers

11. Le gouvernement italien et les gouvernements des 14 pays insulaires du Forum ont signé un mémorandum d'accord sur l'adaptation au changement climatique, la protection contre la vulnérabilité due à l'extrême variabilité du climat et la réduction des émissions nocives liées à la consommation d'énergie. Cette coopération prévoit un programme sur l'énergie durable auquel le gouvernement italien contribuera 10 millions de dollars É.-U. Ce programme est en partie mis en œuvre par l'UICN avec le soutien du gouvernement autrichien.

12. Le Secrétariat exécute des projets de l'UICN aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu. Une réunion régionale multipartite d'examen et de lancement a été organisée en novembre 2008 et une deuxième est prévue pour novembre 2009. Le responsable des projets de l'UICN est un membre du comité directeur du PIGGAREP.

13. Le Partenariat pour les énergies renouvelables et le rendement énergétique (REEEP) est un partenariat volontaire contribuant à la mise en œuvre du Programme Action 21 et du Plan d'application de Johannesburg. Il a été mis en place en 2002 lors du Sommet mondial pour le développement durable dans le but de développer le marché mondial des énergies renouvelables et du rendement énergétique. Le septième cycle de programmes du REEEP appuiera jusqu'à sept¹ projets² dans le cadre de son programme pour le Pacifique qui bénéficiera d'un financement du gouvernement australien s'élevant à 1,5 million de dollars australiens.

14. Le Secrétariat est membre des comités directeur et consultatif du bureau du REEEP pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique. Il a réalisé dans le cadre du REEEP des activités conjointes avec les membres du Conseil australien sur l'énergie propre en avril 2008 et avec le Ministère australien de l'environnement, de l'eau et du patrimoine en janvier 2009. Il a aidé les Îles Salomon, les Tonga et Tuvalu à préparer leurs propositions de projets avec des budgets de 100 000 € et un cofinancement du PIGGAREP dans le cadre du septième cycle de programme du REEEP. La proposition des Tonga a été approuvée tandis que celles des Îles Salomon et de Tuvalu ont été portées sur une liste d'attente en vue de leur réexamen.

¹ Le REEEP pourra décider de financer un nombre inférieur de projets en fonction du nombre de propositions répondant aux critères de qualité définis.

² Ce chiffre comprend les projets sur les institutions financières gouvernementales et de développement et les projets de réplique et de mise à l'échelle dans le Pacifique susceptibles de recevoir une assistance du gouvernement australien.

15. L'initiative «Energy for All » de la BAsD est le fruit d'une vaste consultation menée avec les parties prenantes sur les moyens d'augmenter rapidement l'accès à l'énergie au niveau régional. Elle reconnaît que dans la région Asie-Pacifique plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité tandis que 1,8 milliard de personnes utilisent la biomasse et des fours traditionnels pour faire la cuisine et se chauffer. Cette initiative est axée sur les deux mesures suivantes : i) le renforcement de la capacité interne de la BAsD à favoriser un accès modulable et reproductible à des projets énergétiques grâce à une assistance aux services opérationnels et à une amélioration de la gestion des connaissances ; et ii) l'établissement d'un partenariat régional désigné « Énergie pour tous » (E4ALL) pour développer l'accès à l'énergie aux populations démunies à l'échelle régionale. Le Secrétariat participe actuellement à ce partenariat et a appuyé la participation du REEEP à la tête d'un groupe de travail relevant de cette initiative pour les pays insulaires océaniques.

16. L'initiative de la Banque mondiale «Energizing the Pacific », actuellement à l'étude, entend fournir une structure générale pour des projets spécifiques, la participation des donateurs, l'assistance et la coordination. Elle devrait permettre de renforcer le fonds de la Banque mondiale pour l'infrastructure du Pacifique (PRIF) et de développer et d'améliorer les modalités de travail et de financement des initiatives dans les pays insulaires océaniques. Une feuille de route décennale 2010-2020 a été préparée dans le cadre de cette initiative lors d'une réunion entre le gouvernement des Tonga et des représentants de la BAsD, de la Banque mondiale, de l'Union européenne et de l'UICN. Elle prévoit de réduire la vulnérabilité des Tonga à l'égard de la flambée des prix du pétrole et d'améliorer l'accès écologiquement viable à des services énergétiques modernes. Le Secrétariat a été invité à prendre part à cette initiative et a indiqué qu'il participerait à une réunion des parties prenantes prévue aux Tonga en septembre 2009.

17. L'initiative japonaise «Cool Earth », annoncée par le Japon lors des deux dernières réunions du dialogue post Forum, pourrait également contribuer aux activités menées par les pays insulaires océaniques dans ce domaine. Le Secrétariat poursuit le dialogue avec le gouvernement japonais au sujet de cette initiative et consultera les organisations du CORP et les autres agences pertinentes sur les possibilités de demandes de financement conjointes pouvant être soumises dans le cadre de cette initiative.

Le processus du CORP

18. Le Secrétariat continue de collaborer avec les organisations du CORP par le biais de son groupe de travail sur l'énergie et de la Table ronde sur le changement climatique. Ce groupe de travail a organisé la réunion régionale sur l'énergie et la réunion des ministres de l'Énergie du Pacifique en avril 2009. Ces réunions ont souligné l'importance, pour les pays insulaires océaniques, de définir des objectifs volontaires et réalisables en matière d'énergies renouvelables et de rendement énergétique, qui pourraient contribuer aux négociations en cours sur le changement climatique. Elles ont également confirmé la célébration par le PROE de l'Année du changement climatique (2009) et ont encouragé les organismes nationaux et régionaux chargés de l'énergie à participer plus activement à la Table ronde sur le changement climatique et à son groupe de travail sur la réduction des émissions de GES.

Recommandations

19. La Conférence est invitée à :

- **prendre note** des diverses initiatives sur la réduction des émissions de GES auxquelles participe le Secrétariat ; et
 - **prendre note** de la coordination étroite existante entre les activités de réduction des émissions de GES mises en œuvre par le Secrétariat et celles du groupe de travail du CORP sur l'énergie et de la Table ronde sur le changement climatique.
-